03

POINT D'ÉTAPE
MAI 2026

LETTRE D'INFOS

LE DEVENIR DU CLLEF

Année de transition 2025-2026 :

Quel avenir pour le CLLEF ?

OBJECTIFS

Envisager collectivement le devenir du CLLEF dès la rentrée 2026 : Réflexions à mener sur l'évolution du mode de gouvernance et du fonctionnement

LES RÉUNIONS & RENCONTRES

- **Mairie : 11 décembre 2024 et 11 janvier 2025**
- **PAVA (Point d'appui à la vie associative) : 17 mars 2025 et 11 septembre 2025**
- **Salarié.e.s/ Conseil d'Administration : 26 septembre & 18 octobre 2025**
- **Assemblée Générale 2024 du 5/12/2025**
- **Adhérent.e.s & salarié.e.s : 21 novembre 2025, 23 & 24 janvier 2026, 3 avril et 19 mai**
- **Goûter adhérent.e.s/ membres du CA : 4 février**
- **Mme le Maire + adjoint à la Vie Associative : 20 mai**

POINT DE DEPART : LES CONSTATS

Le CLLEF, est une association multiactivités : 14 activités et 12 animateurs-professeurs + 1 secrétaire administrative.
Le CLLEF, c'est 518 familles adhérentes soit + de 700 inscrits aux cours (Soit à peu près autant que le nombre d'élèves au collège Christiane Bernardin !)
La gestion et l'organisation du CLLEF sont assurées par un Bureau et un Conseil d'Administration dont les 14 membres sont des adhérents bénévoles. Avec le passage de relais du président actuel à l'AG 2026 (après plus de 40 années d'implication et de prise de responsabilités), le fil rouge de cette année est :

«faire perdurer le CLLEF dans l'esprit et les valeurs qui sont les siens, en tenant compte du contexte actuel » avec l'implication de toutes et tous : l'avenir du CLLEF est entre les mains de ses adhérent.e.s !

LES AVANCEES :

1/ le questionnaire : Merci aux 149 adhérent.e.s qui ont répondu au questionnaire diffusé en janvier/février 2026 !

- 121 répondants inscrits uniquement aux activités adultes, 12 répondants pratiquent des activités adultes + enfants, 16 questionnaires évoquent seulement des activités enfants
- Les valeurs considérées comme importantes pour une association : convivialité, solidarité, professionnalisme, innovation.
- Les atouts du CLLEF : les activités, l'ambiance, les valeurs

2/ Le CLLEF est une association loi 1901 : La gestion est assurée par des adhérent.e.s bénévoles au sein d'un conseil d'administration bénévole, ce n'est pas une entreprise privée.
Elle fonctionne grâce aux adhésions et cotisations, la mise à disposition des locaux et une subvention de fonctionnement de la Mairie d'environ 4500 € pour 2026

3/ LES RÉUNIONS ADHÉRENT.E.S ET SALARIE.E.S

Depuis novembre 2025, des réunions de réflexion et de travail ont eu lieu, rassemblant des adhérent.e.s du CLLEF ainsi que les salarié.e.s. L'idée est de mettre en commun les idées, les bonnes volontés afin de mobiliser sur un projet renouvelé de fonctionnement du CLLEF à échéance de l'AG de décembre 2026. Ces réunions ont pour objectif d'être très pratico-pratiques et d'aboutir à des éléments concrets pour dessiner le futur du CLLEF, **qui ne peut l'être que par la mobilisation de toutes et tous.**

- Les statuts ont été travaillés le 19 mai en reprenant les pistes évoquées lors des précédentes réunions : mise en place dune gouvernance collégiale avec 2 ou 3 co-présidents et un bureau élu pour 2 ans (au lieu de 3). L'idée est de répartir les responsabilités et les missions de gestion de l'association sur un nombre plus important de personnes (voir document joint).
- Mots-clés de la session du 19 mai :
  - les statuts = plus formels par rapport au Règlement intérieur permettant plus de souplesse. Définir les rôles de chacun dans le RI
  - CLLEF = tous les publics, tous les âges, transmission des valeurs laïques, républicaines
  - Mandat : 2 ans, renouvellement des postes du Bureau, répartition des responsabilités, mener des projets
  - Différence entre Adhésion et Cotisation(s)
  - Toutes les bonnes volontés au CA sont bienvenues !
- Les réunions de juin auront pour thème la mobilisation du bénévolat avec la présence de Giovanna Grillo du PAVA le 2 juin. NB : le Point d'Appui à la Vie Associative est un soutien depuis le début de la démarche de transition.
- Des questionnements émergent sur d'éventuelles mises en commun de la gestion de l'association avec d'autres structures pouvant avoir les mêmes préoccupations que le CLLEF
- C'est un des thèmes que nous avons abordé lors de la rencontre du mercredi 20 mai avec Mme le Maire Claire Pouzin et M. Daniel AUDIFFREN. Nos interlocuteurs ont été à l'écoute du contexte actuel de l'association, du travail engagé en interne avec les adhérent.e.s et salarié.e.s en vue d'assurer la pérennité des actions du CLLEF. Nous espérons le soutien de la municipalité pour l'avenir du CLLEF et de ses + de 700 pratiquants d'activité.

FEUILLE DE ROUTE

Suite des rencontres adhérents en mode "ATELIERS DE RÉFLEXION ET PISTES CONCRÈTES" (planning ci-contre, inscriptions souhaitées, prévoir 2h maxi par réunion)

=> Avec les thématiques suivantes : règlement intérieur, mobilisation du bénévolat, les fiches des postes du Bureau collégial, organisation de l'AG de décembre (date à confirmer)

Des questions, des suggestions, des idées, des propositions : contactez-nous sur cllef69340@gmail.com

CONTINUONS ENSEMBLE LE TRAVAIL ENGAGÉ POUR L'AVENIR DU CLLEF !

PROCHAINS TEMPS DE RENCONTRE ADHERENT.E.S & SALARIÉ.E.S : À NOTER SUR VOS AGENDAS (DATES AU CHOIX) !

Thème 1 - synthèse du questionnaire / comment intégrer les nouveaux bénévoles:
vendredi 3 avril - 18h30

Thème 2 - gouvernance/ statuts et bénévolat :
mardi 19 mai- 18h30

Thème 3 - Bénévolat, validation statuts, fonctionnement :
mardi 2 juin (avec présence de Giovanna Grillo du PAVA) ou jeudi 4 juin -18h30

Thème 4 - à définir :
jeudi 17 ou vendredi 25 septembre - 18h30

Thème 5 - à définir :
vendredi 6 novembre - 18h30 ou samedi 7 novembre - 10h

Assemblée Générale : (date à confirmer)
samedi 12 décembre 2026

Salle de poterie ou dessin à l'Elan - 1 rue du Robert

Inscriptions (pour prévoir le nombre de chaises et boissons/grignotage partagés pendant les réunions) :
cllef69340@gmail.com ou
contact@cllef.fr
04 78 59 14 18

LE CLLEF A BESOIN DE TOUS SES ADHÉRENTS !